



NE SÉPARONS PAS CE QUE DIEU A UNI

PAR l'Abbé S. GABARD, PRIEUR

C'est avec crainte et tremblement que j'ai reçu de mes Supérieurs, le 15 août dernier, la responsabilité de vos âmes. Malgré ma jeunesse, j'ai le devoir enthousiasmant, mais délicat, de vous unir autour de l'Autel du Seigneur pour vous lier avec les douces chaînes de la Charité qui vous ouvrira les portes du Bonheur éternel. L'œuvre essentielle de notre Salut ne peut être qu'individuelle, et encore moins égoïste, parce que nous sommes des êtres naturellement sociaux qui doivent se perfectionner au sein d'une communauté, d'où la nécessité d'une paroisse. Il me revient donc d'organiser la vie communautaire du prieuré Sainte-Jeanne-d'Arc, et donc des lieux de culte qui en dépendent, pour que chacun d'entre vous trouve toujours plus sa place dans cette famille paroissiale nécessaire à votre Salut éternel. Je remercie le Bon Dieu de m'avoir donné, pour cette œuvre de premier ordre, le soutien de deux confrères dont vous connaissez l'âme apostolique, les abbés Gendron et Bon. Que votre investissement dans cette vie de famille spirituelle soit toujours plus joyeux ! Des fidèles unis derrière leurs prêtres qui peuvent seuls les conduire au Ciel : voilà une paroisse.

Synode sur la famille

Le souci de guider vos âmes sur la voie des commandements divins, m'oblige à vous mettre en garde contre les idées pernicieuses qui circulent en ce moment, dans la société comme dans les rangs de la Curie romaine. Nous respirons inévitablement l'air qui nous environne et nous devons veiller à ne pas contracter de cancer spirituel.

En septembre 2014, le philosophe catholique Thibaud Collin était interviewé afin d'expliquer la démarche de son livre *Divorcés remariés*. Plein de confiance dans le Synode qui allait s'ouvrir, il assurait que « *l'Eglise n'est pas là pour présenter aux hommes d'aujourd'hui les valeurs des hommes d'aujourd'hui ! Elle est là pour annoncer la Bonne Nouvelle du mariage dans toute sa radicalité.* » Il ajoutait sa conviction de voir le Pape François n'amoindrir en rien la doctrine et la discipline de l'Eglise sur le mariage, persuadé qu'il susciterait un « *véritable élan de ré-explication de la grandeur, de la beauté* » du mariage chrétien. « *N'oublions pas qu'il a dit lui-même qu'il est rusé* », terminait-il en disant : « *Je crois que le Pape en surprendra plus d'un sur ce sujet !* »

Au cours du Synode, les catholiques sont en effet surpris par le Rapport présenté par le Cardinal Erdö, dans lequel il fait état des propositions de certains cardinaux sur la pastorale envers les divorcés « remariés ». Ces propos n'ont aucune valeur disciplinaire pour l'instant, mais soulignent de manière inquiétante, l'état d'esprit de plusieurs Princes de l'Eglise quant à la doctrine sacramentelle : une indifférence criante pour les paroles claires et normatives du divin Législateur, Jésus-Christ ; une amitié déplacée pour toutes les situations matrimoniales irrégulières. Face à ce Rapport inacceptable sur un sujet aussi crucial de morale chrétienne, le Souverain Pontife ne fit que revenir, en fin de Synode, sur trois paragraphes du rapport final, concernant la communion des divorcés remariés et l'accueil des personnes homosexuelles, signifiant que ces éléments sont rejetés... mais qu'il faut les maintenir dans le texte du rapport ! Il y a ►

PRIEURÉ SAINTE-JEANNE-D'ARC

Prieuré Sainte-Jeanne-d'Arc

2, rue de Clairat – 24100 Bergerac

Tél. 05 53 22 56 89

Fax 05 53 22 59 18

Courriel : 24p.bergerac@fsspx.fr

www.laportelatine.org

Abbé Gabard : 05 53 22 56 89

Abbé Gendron : 05 53 22 56 60

Abbé Bon : 05 53 22 56 61

de quoi être surpris !

N'est-il pas affligeant de lire sous la plume d'un Prince de l'Eglise que Notre-Seigneur, tout en affirmant l'indissolubilité du mariage, a eu la délicatesse de comprendre l'ordonnance selon laquelle Moïse permettait de répudier les femmes ? Qu'en est-il en vérité ? « *L'homme quittera son père et sa mère, et s'attachera à sa femme. Ainsi ils ne sont plus deux mais une seule chair. Que l'homme ne sépare donc pas ce que Dieu a uni.* » Et Jésus continue : « *C'est à cause de la dureté de vos cœurs que Moïse vous a permis de répudier vos femmes (...). Mais je vous le dis, celui qui renvoie sa femme et en épouse une autre, commet un adultère ; et celui qui épouse une femme renvoyée se rend adultère.* » (Mt 19, 5-8) C'est la deuxième fois que Notre-Seigneur traite de la gravité de ces situations irrégulières dans l'évangile de saint Matthieu, et les Apôtres ne semblent pas prendre ces paroles à la légère, comme certains cardinaux du XXI^e siècle, car ils s'écrient : « *Si telle est la condition de l'homme à l'égard de la femme, il vaut mieux ne pas se marier.* » (Mt 19, 10) Pourtant ce Synode scandaleux a cherché à attribuer au Maître un principe pastoral de « *gradualité* » pour les conjoints infidèles au contrat de leur mariage. Selon le Cardinal Erdö il conviendrait d'apprécier « *plus les valeurs positives qu'ils conservent, que leurs limites et leurs manquements.* »

Et l'Amour de Dieu ?

Il est évident que certaines situations sont délicates et supposent la bonté attentive du prêtre, pour écouter et aider ces personnes en situation peccamineuse. Notre-Seigneur en montrait l'exemple par la douceur qu'il déployait afin d'amener les pécheurs à la conversion. Cependant allons-nous panser les plaies « *en appréciant plus les valeurs positives* » de la maladie, sans porter rapidement remède aux « *limites et manquements* » qui causent le mal ? Un cœur sacerdotal peut-il s'attacher à « *comprendre la réalité positive des mariages civils et des concubinages* » pour indiquer aux malheureux « *les éléments constructifs de ces situations* », sans proposer la médication la plus efficace pour arracher les âmes à l'adultère ? Est-ce vouloir le bien des âmes et donc aimer Dieu, que de minimiser le péché mortel, laissant espérer aux catholiques infidèles qu'ils pourront peut-être un jour ajouter à l'adultère, le péché de sacrilège en recevant l'Hostie immaculée dans cet état ? (III qu.80, a.4)

La messe de Paul VI

Il n'est pas étonnant, malheureusement, de voir aujourd'hui des prêtres minimiser la sainteté des sacrements – dont l'efficacité est tirée du Sacrifice de la Croix. Ils n'ont plus l'accès facile à la méditation vivante de la Rédemption que nous offre l'assistance à la « *Messe de toujours* » selon son rite traditionnel. Celle-ci nous replace au pied du Calvaire et rend palpable la Présence réelle du divin

Crucifié. Mais elle a été remplacée avec autorité, en 1969, par une synaxe sacrée qui rassemble le peuple de Dieu autour du prêtre pour célébrer le mémorial du Seigneur (d'après l'*Institutio generalis* n° 7 du NOM). Ce nouveau rite que nous devons au Pape Paul VI fait silence sur la réalité du Sacrifice propitiatoire de la Croix pour réparer l'horreur du péché et laisse comme de côté, la Présence réelle au profit de la présence spirituelle du Christ dans l'Écriture. Comment enseigner l'exigence de la vie chrétienne, si la juste compréhension de la Croix est rendue presque inaccessible par cette nouvelle messe ? Ce n'est pas pour rire que Notre-Seigneur nous a aimés au Calvaire. Coupée de la radicalité de cet Amour, la vie religieuse se meurt. Le Pape Paul VI a favorisé la rupture du lien de beaucoup d'âmes avec le socle du christianisme - la Croix - en imposant ce nouveau rite de la messe. Nous ne pouvons que constater la perte massive de la pratique religieuse et des vocations, avec le refus de plus en plus criant de l'exigence de la Charité. C'est une des raisons pour lesquelles nous ne pouvons concevoir que le Pape Paul VI puisse un jour être présenté aux catholiques comme héros du catholicisme. Jamais ce « *bienheureux* » ne sera de notre paroisse.

Tous à la « *Messe de toujours* »

La Charité nous apprend à recevoir les commandements de Dieu d'un cœur simple et dévoué pour en comprendre la sagesse et les mettre en pratique, sans chercher à les transformer. Plus cette vertu se refroidit sur la Terre, plus nous avons le devoir de nous examiner sur notre correspondance au commandement essentiel de l'Amour de Dieu et du prochain, les deux ne faisant qu'un. Là aussi, ne séparons pas ce que Dieu a uni. Plus rien ne nous y porte aujourd'hui. Il est donc urgent que vous vous organisiez pour venir, en semaine, puiser à l'Autel du Sacrifice les flots de la Charité sur laquelle le Sauveur nous jugera en priorité. Le monde desséchant au milieu duquel nous vivons, nous impose ce nouvel effort que le Bon Dieu bénira au centuple. ■



LE SOIN DES MALADES

Le soin des malades

Tout Chrétien doit prendre soin de ses malades. Il suffit de penser que Notre Seigneur Jésus-Christ considère comme fait à Lui-Même ce qui se fait aux malades. Le jour du Jugement dernier, Il dira aux justes : « Venez, les bénis de mon Père, prendre possession du Royaume céleste qui vous a été préparé depuis le commencement du monde, car j'ai été malade et vous m'avez visité » Et les justes lui demanderont : « Seigneur, quand as-tu été malade et avons-nous été Te visiter ? » Et Jésus-Christ répondra : « Chaque fois que vous l'avez fait à l'un de ces petits, c'est à Moi que vous l'avez fait ».

Un jour que sainte Isabelle de Hongrie avait couché un malade dans son propre lit, son mari entra dans la chambre et vit que c'était Notre Seigneur Jésus-Christ. Un jour que saint Jean de Dieu lavait, en son hôpital de Grenade, les pieds à un malade abandonné, voulu les lui baiser ; il se rendit compte à cet instant que c'était Jésus-Christ, qui disparut aussitôt dans une grande lueur qui remplit tout l'hôpital.

Patience

Celui qui s'occupe d'un malade doit tout d'abord s'armer de patience. De cette façon, il gagnera beaucoup de mérites pour le Ciel, et n'ajoutera pas aux douleurs et aux peines du malade. Cette patience sera d'autant plus nécessaire que le malade se plaindra non seulement à cause de ses douleurs, mais aussi à cause de son manque de vertu.

Sollicitude

À la patience, il faut ajouter une joyeuse sollicitude. Que le malade perçoive que nous le traitons avec joie et affection. Lui faire comprendre que s'occuper de lui n'est pas pesant, mais bien au contraire source de joies. En certaine occasion, un malade montrait sa profonde gratitude à saint François Régis, le saint lui répondit : « C'est moi qui doit te remercier. Je gagne davantage que toi en te prêtant ce service insignifiant »

Zèle apostolique avec les malades

À la sollicitude corporelle doit s'unir le soin spirituel du malade. Il faut l'encourager, non pas avec des motifs purement humains, mais bien mieux et principalement, avec des motifs surnaturels. On doit l'exhorter à souffrir avec résignation, par amour et à l'imitation de Jésus-Christ crucifié, de la Vierge des Douleurs, et pour la satisfaction

de ses péchés, pour la diminution de son propre Purgatoire et augmenter sa gloire dans le Ciel.

Les maladies éloignent du péché, rapproche de Dieu en purifiant l'âme, et nous rendent plus semblables à Jésus-Christ. L'esprit de l'Église est que, dans les maladies même non mortelles, le malade reçoive au moins le Sacrement de Pénitence, en profitant du temps disponible et des conditions favorables pour faire une bonne confession. Quand la maladie doit durer un certain temps, ou à l'occasion d'une fête importante, il est fort à conseiller de faire la Sainte Communion, que les Prêtres apporteront au domicile du malade, si celui-ci ne peut se déplacer à l'église.

L'Église, en sa sollicitude maternelle pour les malades, a par ailleurs prévu plusieurs bénédictions spéciales pour les malades : adultes, enfants, pèlerins ; d'autre part, il existe aussi des bénédictions pour les remèdes, les pansements et bandages, le vin destiné spécialement au malade et même pour le lit du malade.

Maladies graves

Si tout malade mérite notre sollicitude spirituelle, à plus forte raison la mérite le moribond.

Il n'y a rien de plus important que le moment de la mort, car de ce moment dépend notre éternité. Malgré l'importance crucial de ce moment terrible, beaucoup de Chrétiens mal inspirés, en vue de ne pas fâcher ou indisposer le malade, voire en raison de quelque croyance plus ou moins superstitieuse selon laquelle cela pourrait avancer le moment de la mort, permettent que leurs malades passent à l'autre monde sans avoir reçu les derniers sacrements, ou les ayant reçus une fois qu'ils ont perdu connaissance. Quand ce n'est pas une fois le pauvre malade mort qu'ils s'occupent d'appeler le Prêtre.

Ceux-ci, bien loin d'aimer le malade, le haïssent plutôt, si l'on en croit Saint Augustin : « mal aimer c'est haïr ». Qui oserait prétendre aimer le malade, si, prenant prétexte de ne pas lui faire de peine, ou parce que le remède serait amer ou douloureux, ne lui donnerait pas le traitement prescrit ? Est-ce agir d'une façon plus sensée que de ne point l'aviser qu'il reçoive les Derniers Sacrements à temps, c'est à dire, avec pleine conscience. Combien seraient aujourd'hui dans la gloire, au lieu d'être pour l'éternité condamnés à l'Enfer, s'ils avaient fait une bonne confession à l'heure de la mort.

(continuera)... ■



CHRONIQUE DU PRIEURÉ SAINTE JEANNE-D'ARC

Août

15 août. Prise de fonctions du nouveau Prieur de Bergerac, Monsieur l'abbé GABARD, et du nouveau Vicaire, Monsieur l'abbé BON, remplaçant respectivement MM les abbés BOUBEE et LEDERMANN.

A Fontpeyrine, c'est entouré de 150 pèlerins, dévots de Notre-Dame, que le nouveau Prieur chante la messe et renouvelle la consécration de la France à la Reine de l'Assomption.

25 et 26 août. Les Croisés, en nombre, partent sous la houlette de leur Aumônier, M. l'abbé GENDRON, pour de nouvelles aventures aux Plats St-Clément, sur les pas de saint Pierre-Julien Eymard, l'apôtre de l'Eucharistie.

Septembre

16 septembre. C'est la rentrée pour les 9 élèves de notre école Sainte-Jehanne d'Arc de Bergerac. Ils découvrent en ce jour de rentrée, leur nouveau directeur et professeur de sport. Les yeux interrogateurs se demandent à quelle sauce ils vont être mangés cette année !

20 septembre. Les fidèles des Plats se mobilisent pour faire découvrir leur église aux visiteurs, à l'occasion des Journées du Patrimoine. Belle réussite apostolique !

24 septembre. C'est la rentrée des Catéchismes pour les enfants des chapelles de Bergerac et Périgueux. Les adultes auront aussi leurs cours avec la reprise des conférences « Tac au Tac », tous les jeudis hors vacances scolaires à Bergerac, et une initiation à la Somme théologique de saint Thomas d'Aquin deux mercredis par mois à Périgueux.

Octobre

4 octobre. Première journée « *Ora et Labora* » à Périgueux : entre dévotion des premiers samedi du mois et lessivage des murs, notre chapelle Notre-Dame-de-Toutes-Grâces retrouve un petit air de jeunesse. A suivre les prochains premiers samedis...

18 octobre. Les Croisés sont repartis, cette fois sur les pas de Hermann Winjs, l'un de leurs glorieux et sympathiques prédécesseurs, toujours sous la direction de leur Aumônier.

19 octobre. A la sortie de la messe chantée tous s'affairent autour de l'étalage de pizzas, desserts et confitures réalisés par le concours des paroissiens. Le Prieur est ravi par la bonne humeur qui règne sur le parvis et la générosité des dons reçus pour la caisse d'entraide au pèlerinage de

Lourdes. C'est en nombre que les fidèles se retrouveront le week-end suivant au sanctuaire des apparitions.

25, 26 et 27 octobre. Une délégation périgourdine et corrézienne prend part au pèlerinage de Lourdes, organisé par le District de France de la FSSPX, en présence de nos trois évêques, de tous les Supérieurs majeurs de la Fraternité, de nombreux Prêtres et religieux, ainsi que d'un concours impressionnant de fidèles, qui remplissaient presque toute la basilique souterraine Saint-Pie X. Trois jours de ferveur qui ont bien rechargé les batteries spirituelles des participants. Un pari pour l'an prochain : doubler les effectifs de la délégation du Prieuré ! Chiche ?

30 octobre. Nous fêtons les 100 ans de Madame SCUDIER, toujours fidèle aux offices et activités de notre chapelle de Bergerac : *ad multos annos* !

Carnet paroissial

Le 29 octobre, obsèques de Monsieur Marcel ROUX à Bergerac

Le 29 octobre, enterrement de Madame Jeanette MILLET, mère du Docteur Patrick MILLET.

